



Commune de Bellevue

République et Canton de Genève

Septembre 2016 – N° 35

VOTRE MAIRIE VOUS INFORME



Chers Bellevistes,

200 ans !

C'est en effet le 9 octobre 1816 que le Conseiller d'Etat et commissaire fédéral Louis Micheli prenait possession, au nom de la Confédération et de la République, des territoires cédés par la France, dont ceux de notre commune (voir article en page 11).

Le même jour, par voie d'affichage, le Conseil d'Etat s'adressait à la population dans les termes suivants « *Messeigneurs s'empressent de vous déclarer qu'ils garantissent la pleine et entière liberté du culte qui y est établi. Ils ne négligeront rien pour entretenir parmi vous la tranquillité publique et le bonheur de tous les individus. [...]*

*Messeigneurs vous exhortent [...] à respecter les ordres d'un Gouvernement qui ne cessera de s'occuper des moyens d'augmenter votre prospérité et à vous conformer aux lois de la République à laquelle vous êtes associés, et par elle à la Confédération Helvétique ».*¹

Il est vrai qu'à l'époque notre commune n'était guère peuplée, avec principalement des forêts et des champs (comme l'illustre la reproduction du tableau de Adam-Wolfgang Toepfer en page 5). Qu'en est-il aujourd'hui ? 200 ans plus tard, Bellevue compte plus de 3300 habitants et force est de constater que nos *Magnifiques et Très Honorés Seigneurs*² du Conseil d'Etat ne cessent de proposer des projets qui concernent directement notre commune : Champ-du-Château, traversée du lac, décharges pour matériaux inertes (DCMI), parking pour camions, port au Vengeron, développement de l'aéroport, etc.

Est-ce que tous ces projets permettront de maintenir la tranquillité publique et sont-ils de nature à contribuer au bonheur des citoyens de notre commune ?

Rien n'est moins sûr et le Conseil administratif s'en préoccupe. Certes le développement de notre commune est inéluctable, c'est en quelque sorte le prix de la prospérité de notre région, mais cette concentration de projets sur notre territoire où à proximité immédiate n'est guère réjouissante. Le Conseil administratif s'engage à évaluer, à négocier, à faire modifier chaque projet, dans la limite de ses compétences, pour qu'il n'impacte pas notre commune de manière disproportionnée. Ainsi, avec l'appui du Conseil municipal, le projet du Champ-du-Château a pu être redimensionné et la version qui a été récemment mise en consultation reprends pratiquement toutes les exigences de la commune.

Si aucun événement particulier n'a été organisé à Bellevue pour marquer ce bicentenaire, puisque le territoire communal dépendait à l'époque de Collex-Bossy, l'été a néanmoins été marqué de manifestations festives relatives dans ce journal. Je pense en particulier au festival country qui a connu un succès au-delà de toute espérance, aux festivités des promotions avec de nouveaux manèges, aux soirées brésiliennes sur l'esplanade et à ciné Gitana, dont la renommée dépasse largement les frontières communales.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne reprise et un bel automne

Bernard TASCHINI, Conseiller administratif



¹ Proclamation des Syndics et Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève aux Communes, recueil des Lois, II, pp. 459-460.

² Selon la formule consacrée au XVIII^e siècle.



CÉRÉMONIE DE PASSATION DU 7 JUIN 2016



Le Conseil administratif in corpore écoute le discours de la nouvelle Présidente du Conseil municipal, Mme Anne-Catherine HURNY, devant de nombreux invités.

Le 1^{er} juin marque chaque année le changement des membres du bureau du Conseil municipal et du Maire de la commune. Quelle meilleure occasion qu'un apéritif avant la séance du Conseil municipal du 7 juin pour faire cette transition ? C'est ainsi que membres du Conseil municipal, membres du Conseil administratif, familles et invités se sont réunis en compagnie d'un nombre conséquent de nouveaux naturalisés.

En effet, il est de coutume de convier ces derniers à cette occasion afin de leur remettre une petite attention et leur présenter les autorités communales. En 2015, il y a eu un nombre important de naturalisés qui s'explique par l'accélération du traitement des procédures au niveau cantonal. Sur la soixantaine de nouveaux naturalisés, 14 étaient présents.

Le bureau du Conseil municipal a vu la transition à la présidence entre Mme Mylène SCHOPFER SANDOZ et Mme Anne-Catherine HURNY, précédemment vice-présidente. M. FABBI en a profité pour remercier la Présidente sortante en résumant le travail important qui a été abattu en cette première année de la législature avec 8 séances du Conseil municipal, soit plus de 12 heures, 24 délibérations, motions et résolutions votées et plus de 11 millions d'investissement votés en dehors du budget de fonctionnement. Mme Sonia GATTI a quant à elle passé de la fonction de membre à celle de vice-présidente et M. Frédéric LUYET est devenu membre.

Quant à l'Exécutif, M. Daniel FABBI a remis la fonction de Maire à M. Jean Daniel VIRET.

DISCOURS D'ACCESSION À LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mme Anne-Catherine HURNY

Séance du Conseil municipal du 7 juin 2016



[...] Lorsque je suis arrivée sur la commune de Bellevue, j'avais toujours vécu sur la rive gauche, et je me souviens que j'appréhendais un peu d'émigrer sous les avions. Maintenant, je ne pourrais plus imaginer vivre ailleurs. Je pourrais me passer de leur bruit, mais j'imaginerais plutôt déplacer l'aéroport que mon domicile. Donc, je crains que je continue à me réveiller avec l'avion de 6h00 !

Si je me suis rapidement investie dans les sociétés locales, tout particulièrement dans la création du Restaurant Scolaire, j'ai vite compris qu'il était nécessaire d'avoir des appuis politiques pour parvenir à réaliser de tels rêves. Et c'est à cette époque que BdA m'a contactée...

Donc, il y a 13 ans, j'ai fait mes premières armes au sein de ce Conseil. J'étais alors persuadée que, quel que soit notre parti, nous allions tous dans la même direction, que le but était commun : assurer à tous nos communiens la vie la meilleure possible. Ce jour-là, je suis tombée de haut puisque un élu m'a expliqué que j'étais bien loin de la réalité, que les vues des partis étaient telles que nous serions souvent en opposition.

Le temps a passé, et il se trouve que plus nous allons de l'avant, plus je me rends compte qu'heureusement, ma vision idéaliste n'était pas si utopiste que cela.

Comme se plait à le rappeler notre précédent Maire, Daniel Fabbri, bon nombre de délibérations sont votées à l'unanimité. Même lorsqu'un parti présente une motion, les autres suivent la plupart du temps s'ils sont convaincus que l'idée lancée va dans le sens du bien communal. Je sors d'une année de bureau, avec mes deux collègues des partis libéral-radical et PDC, représentation exclusivement féminine peut-être pour contrecarrer un Conseil administratif très masculin, et ce bureau a toujours fonctionné à merveille. Merci à elles deux !

En résumé, je suis heureuse d'être élue en tant que Présidente du Conseil municipal dans une commune où les gens s'entendent, travaillent en harmonie et cherchent tous à collaborer au mieux. Merci à vous tous de fonctionner comme nous fonctionnons, de tout mettre en œuvre pour que l'ambiance de notre Conseil municipal soit positive et qu'elle nous permette de travailler efficacement. Je crois que c'est cet état d'esprit qui fait que nous aimons venir à toutes nos séances, et que nous parvenons à donner le meilleur de nous-mêmes pour faire avancer les dossiers de la commune.



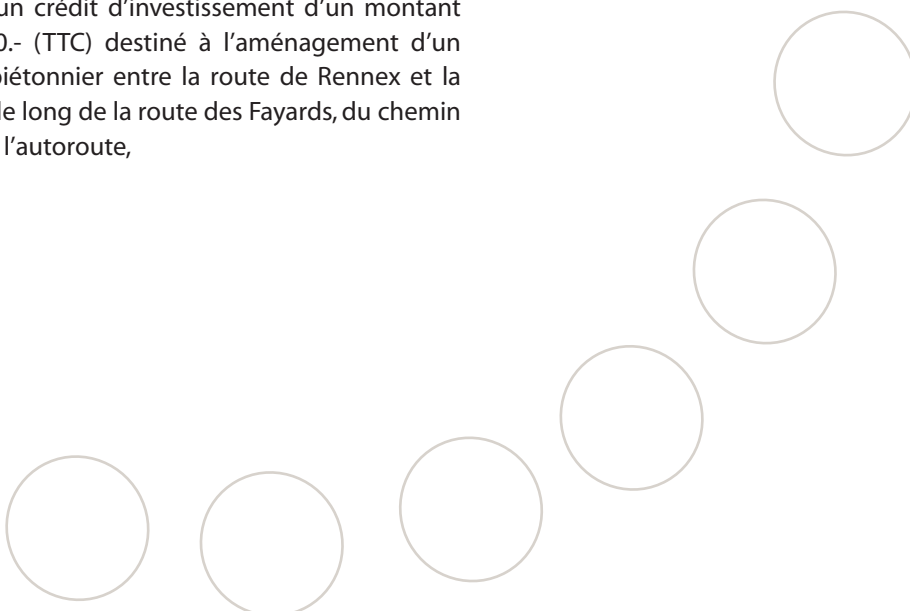
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUIN 2016

Le Conseil municipal a voté les délibérations suivantes dont le délai référendaire était fixé au 25 août 2016 :

- Approbation de la modification des statuts du groupement intercommunal du stade Marc-Burdet concernant la répartition des investissements des communes partenaires,
- Approbation (2 abstentions) d'un crédit budgétaire supplémentaire d'un montant de CHF 80'000.- destiné au financement du groupement intercommunal du stade Marc-Burdet pour l'installation de luminaires sur les terrains Genthod (C) et Bellevue (D), parcelle n° 713, feuille 24, de la Commune de Collex-Bossy,
- Approbation (1 abstention) d'un crédit d'étude d'un montant de CHF 120'000.- (TTC) destiné à la construction d'un bâtiment dédié au développement d'activités de loisirs à Port Saladin,
- Approbation d'un crédit d'étude d'un montant de CHF 25'000.- (TTC) destiné à la création d'une zone 20 km/h ou 30 km/h aux chemins William-Rappard et Grands-Bonnets,
- Approbation d'un crédit d'investissement complémentaire d'un montant de CHF 65'000.- (TTC) relatif à l'aménagement de mesures de protection des piétons, cyclistes et bâtiments derrière les buts du terrain synthétique de football du centre du village,
- Approbation d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 800'000.- (TTC) destiné à la réalisation du collecteur privé d'eaux usées et pluviales sur le chemin Aux-Folies – Travaux d'assainissement,
- Approbation d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 500'000.- (TTC) destiné à l'aménagement d'un cheminement piétonnier entre la route de Rennex et la route de Collex le long de la route des Fayards, du chemin du Pertuis et de l'autoroute,
- Approbation d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 200'000.- (TTC) destiné à compléter partiellement le revêtement bitumeux du parking de l'espace santé et à créer une mini-déchetterie enterrée,
- Approbation (1 opposition) d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 180'000.- (TTC) destiné à l'aménagement d'une mini-déchetterie enterrée au chemin de la Roselière,
- Approbation d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 150'000.- (TTC) destiné à la réalisation d'aménagements de modération du trafic en zone 20km/h sur le chemin des Chânets,
- Approbation du préavis pour le projet de modification des limites de zone n°29988-506-534 destiné à la création d'une zone de développement 3 affectée à l'équipement public et au logement pour le séjour temporaire de requérants d'asile, d'une zone de développement industriel et artisanal, de quatre zones des bois et forêts et de deux zones aéroportuaires, sur le territoire des communes de Bellevue et du Grand-Saconnex, au lieu-dit « Bois-Brûlé ».

La résolution relative à la nomination de M. Jean-Marc CARRILLO au grade de capitaine et à la fonction de commandant des sapeurs-pompiers volontaires de la commune de Bellevue a été acceptée à l'unanimité.

Le débat sur la motion déposée en début de séance intitulée « pour une mobilité accessible à tous et le maintien du lien social des personnes à mobilité restreinte » a été reporté à la prochaine séance.





QU'EST-CE QUE LA COMMISSION CULTURE ET LOISIRS ?

Depuis le 1^{er} juin 2015, le Conseil municipal est entré dans une nouvelle législature, désormais d'une durée de 5 ans. Les travaux dont il est saisi sont étudiés à huis clos dans les commissions permanentes concernées qui donnent leur préavis. Découvrez la présentation d'une des six commissions dans chaque journal communal. Place ici à la commission culture et loisirs.

Qui ?

Cette commission est constituée de 6 membres du Conseil municipal :



Laurent BIEDERMANN
(Président - PLR)



Sonia GATTI (PDC)



Laurence CHONG (PLR)



Yvette CLIVAZ BEETSCHEN
(BDA)



Delphine SCHIAVO-ABEL
(PLR)



Mariella ZOLFANELLI (BDA)

Quoi ?

Cette commission traite notamment des sujets suivants (le Conseiller administratif en charge est M. Bernard TASCHINI) :

- manifestations dont 1^{er} août, Promotions, Escalade, Noël,
- culture dont bibliothèque et subventions,
- associations communales de sport, de culture et de loisirs,
- sports.

Combien ?

Cette commission se réunit approximativement 4 fois par année pendant environ 2 heures.

Découvrez la commission Bâtiments et travaux publics dans le prochain numéro de votre journal communal. Pour toute question, n'hésitez pas à vous adresser à la réception de la mairie ou à cm@mairie-bellevue.ch.



RENATURATION DU NANT-DES-LIMITES

Tronçon chemin de la Chênaie - chemin de la Glaise, le long de Webster University.

Aujourd'hui, à quelques semaines de la fin des travaux, le résultat est saisissant. A proximité de la gare Genthod-Bellevue, nous sommes plongés dans un écrin de verdure tiré de l'univers de J.R.R. Tolkien. Ou un petit air d'Irlande ? Venez découvrir cet aménagement !

Les canards ont déjà pris possession de ce lieu.



Les travaux de renaturation ont débuté le 14 mars dernier et se sont terminés fin juin. Les plantations sont programmées pour l'automne. La direction générale de l'eau – service du lac, de la renaturation des cours d'eau et de la pêche a participé pour un montant de CHF 50'000.- à cette réalisation.

Nous vous rappelons que ce réaménagement vise à atteindre les objectifs suivants :

- Création de zones humides (mares) pour faciliter le développement des amphibiens (crapauds communs, tritons palmés, grenouilles agiles, grenouilles rousses), des libellules et d'une flore diversifiée;
- Nettoyage du cours (les débris de béton et autres déchets seront enlevés);
- Restauration du sentier pédestre Sans-Souci;
- Mise en place de bancs forestiers;
- Maintien du tronc existant;
- Sécurisation de l'exutoire du collecteur en amont;
- Amélioration de la visibilité sur le ruisseau depuis le trottoir du chemin de la Chênaie.

La commune remercie chaleureusement Webster University et Richemont pour leur collaboration.

SENTIER DE LA CIGOGNE

La passerelle existante en bois qui longe le Country Club sera remplacée. Les travaux débuteront dès la mi-septembre.

LE LAC ET LE MONT-BLANC VUS DU BOIS DU VENGÉRON – 1820

Voici un tableau de Adam-Wolfgang Toepffer (1766-1847). C'est le père du célèbre inventeur de la bande dessinée Rodolphe Toepffer et de Firmin Massot (1766-1849).

Huile sur toile collée sur 84.5x106 cm





PATRIMOINE BOISÉ

Faisant suite à l'article de mars 2016, nous vous exposons à présent le patrimoine boisé à Bellevue.

Ci-dessous les genres, les espèces de feuillus et de conifères les plus présents sur notre commune selon l'inventaire genevois de 2012.

Rang	Genre	Nbr	en %
1	Chêne	889	21.7
2	Charme	560	13.6
3	Erable	449	10.9
4	Pin	287	7.0
5	Epicéa	213	5.2
6	Frêne	212	5.2
7	Tilleul	179	4.4
8	Marronnier	165	4.0
9	Orme	159	3.9
10	Bouleau	154	3.8

Rang	Feuillus	Nbr
1	Chêne pédonculé	447
2	Charme commun	237
3	Marronnier	145
4	Tilleul	138
5	Orme	124
6	Frêne commun	108
7	Erable champêtre	105
8	Bouleau	104
9	Hêtre	90
10	Erable plane	82

Rang	Conifères	Nbr
1	Epicéa commun	213
2	If commun	136
3	Pin sylvestre	33

La commune abrite un des trois érables de Corée du canton. Il est le plus grand en dimension avec un tronc au diamètre de 70 cm.

Sur le sol belleviste se dressent également trois érables de l'Amour et huit châtaigniers.

Au chemin de St-Oyend, des chênes en têtard nous surplombent. Il s'agit de l'arbre « paysan », utile par excellence, que l'on taille pour en tirer le maximum de profit tout en respectant au mieux ses exigences biologiques. Ces arbres sont encore et surtout un habitat et le moteur d'une biodiversité végétale et animale. Ils sont les témoins du savoir-faire de nos grands-parents.

Le Grand-Champ (verger antique) contient également des essences de qualités comme :



- Amelanchier « Ovalis »
- Cerisier « Noire à grappe d'Eysins »
- Cerisier « Noire de Chavannes »
- Cerisier « Péquegnette »
- Cerisier « Hedelfinger »
- Cognassier « Cydonia oblonga »
- Poirier « Poire à Botzi »
- Poirier « Schweitzer »
- Pommier « Franc-Roseau »
- Pommier « Rose de Berne »
- Pommier « Reinette de Courtay »
- Pommier « Reinette grise Vaudosie »
- Pommier « Rouge de Juvigny »
- Pommier « Rouge de Lugrin »
- Prunier « Damassine »
- Prunier « de Bâle »
- Prunier « Mirabelle de Nancy »
- Prunier « Reine Claude de Bavay »
- Reinette « Grise Vaudoise »
- Sorbier « Domestique »

Au cimetière, nous pouvons trouver un air méditerranéen avec six cyprès sempervirens et deux arbres de Judée. Au printemps, les fleurs de ce dernier sont exceptionnelles.



Au centre du village, nous pouvons admirer les essences suivantes :

- Chêne écarlate, à proximité des aigles en bois
- Marronnier Briotti
- Tilleul argenté
- Cerisier à fleurs japonais « Accolade » (devant la crèche)
- Charme commun
- Chêne commun
- Merisier commun

Dernièrement, trois merisiers des oiseaux à fleurs doubles ont été plantés à proximité du préau couvert.



UN ARBRE, UNE COMMUNE

2001 a marqué la fin d'une action de la commission de dendrologie de la Société genevoise d'horticulture. Cette action a consisté à offrir et planter un arbre dans chacune des 45 communes genevoises.

Le premier arbre a été mis en place en 1969 sur la commune voisine de Grand-Saconnex. Le chêne de Bernex est le dernier arbre planté dans le cadre de cette opération.

Article tiré de la Revue Horticole Suisse vol.74-n°9/10 2001 – Spécial « Un arbre, une commune » :

Chêne rouge d'Amérique – Quercus rubra

L'exemplaire planté à Bellevue le 19 mars 1994 a été élevé dans les pépinières du centre de Lullier. Malgré les précisions données concernant la préparation du trou, une fosse de plus de quatre mètres cubes attendait l'arbre. Pressée, l'équipe de plantation l'a tout simplement planté à côté.

L'arbre a été planté derrière l'école des Mollies.

La transplantation des chênes rouges est très difficile : les racines sont fortement pivotantes et presque sans radicelles ; la reprise est aléatoire. De plus, cette essence doit être sérieusement sélectionnée : certains arbres ne se teignent pas convenablement et d'autres s'adaptent mal aux sols trop calcaires.

Origine

En Amérique, on compte quatre-vingt espèces de chênes ; quelques-unes ont été introduites chez nous pour leur croissance rapide et leur belle apparence. Le chêne rouge de l'est des Etats-Unis est la plus connue des espèces de ce groupe ; c'est pourtant seulement en automne qu'il porte vraiment son nom, quand son feuillage a tourné au rouge flamboyant.

Cette belle espèce est connue depuis plus de 200 ans, mais elle ne s'est répandue que ces 50 dernières années. Les glands importés n'avaient aucune faculté germinative... jusqu'à ce qu'on découvre qu'ils devaient être maintenus constamment au contact de l'humidité (tourbe, mousse ou sciure mouillée).

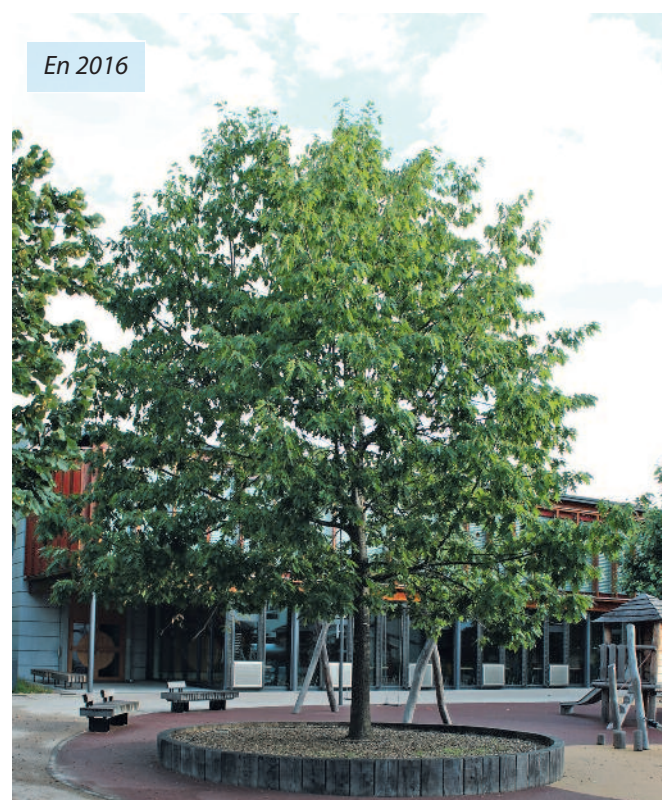
Développement - description

Le chêne rouge est l'un des meilleurs arbres de parcs et d'avenues ainsi qu'un excellent forestier partout où les sols ne sont pas trop compacts. Il atteint 20 à 25 mètres et croît deux fois plus vite que notre espèce commune. Il devient rapidement adulte ; sa couronne s'élargit et s'arrondit progressivement. Les feuilles sont très grandes : 20 à 25 centimètres ; elles sont minces, brillantes dessus et sont

découpées par des sinus profonds et ellipsoïdaux ; les lobes de dents aiguës. Le débourrement ainsi que la pousse d'août ont une teinte brun-roux remarquablement décorative. Les glands mûrissent en deux ans, ils sont semi sphériques et portés par une cupule plate comme une assiette.



En 1994



En 2016



NET'LÉMAN AU VENGÉRON, LE 22 MAI 2016

Les délais éditoriaux de l'édition de juin de « votre Mairie vous informe » ne nous ont pas permis de vous rendre compte plus tôt du bilan très positif de l'opération de nettoyage du lac qui a eu lieu le dimanche 22 mai sur la plage du Vengéron, côté Bellevue.

Tout d'abord, il faut le dire : nous avons eu de la chance avec le temps. Nous sommes vraiment passés entre les gouttes !

Vous étiez nombreux à donner de votre temps, bénévolement, à transmettre votre bonne humeur et surtout le plus important, à participer au maintien de la beauté et de la santé du Léman. Beaucoup d'enfants ont également participé et cela nous permet d'envisager un futur entre de bonnes petites mains et palmes. La Commune de Bellevue ainsi que l'Association pour la sauvegarde du Léman (ASL) vous remercient pour votre importante contribution qui a permis le succès de cette 8^e édition du grand nettoyage tout autour du Léman. Un merci tout particulier à M. Stéphane Granger, commandant de l'ORPC Valavran, et son équipe, pour leur soutien logistique indispensable.

Bilan du nettoyage de la plage du Vengéron, Bellevue-Chambésy: 170 kg



Bénévoles : 16 plongeurs, 18 marcheurs, 32 enfants

Extrait des déchets :

150 bouteilles PET, 50 canettes ALU, 50 capsules, 3 bidons, 1 rail CFF, 1 caddie, 250 mégots, 1 chemise, 2 chaussettes, 1 montre, 1 pagaie de SUP, 1 coque de bateau, 2 tabourets, 2 couteaux, 4 bouchons-hameçons, 1 barbecue, 2 balles de tennis, 30 services de table, 1 panneau de signalisation, 4 feux d'artifices.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un déchet abandonné dans la nature met plus ou moins de temps avant de disparaître complètement :

- 3 mois pour un morceau de papier
- 3 à 6 mois pour une peau de banane
- 6 mois pour une allumette
- 10 ans pour une canette en aluminium
- 80 à 1000 ans pour un bout de plastique
- 4000 ans pour une bouteille en verre



Une pile « bouton », comme celles qui se trouvent dans les montres, par exemple, peut polluer 400 litres d'eau pendant 50 ans si elle n'est pas recyclée. Comment ? Lorsqu'elle est vide, il faut la ramener à son point de vente ou la jeter dans les tubes prévus à cet effet disposés dans chaque mini-déchetterie communale.

Source : *je recycle, plan vert*

MIEUX TRIER LES DÉCHETS, UNE ÉVIDENCE...

Les déchets de cuisine... qu'est-ce ?

- épluchures de fruits
- thé ou marc de café
- coquilles d'œuf
- fleurs fanées
- plantes d'appartement avec la motte mais sans le pot
- restes de repas cuits ou crus

Par contre, ne pas collecter avec les déchets de cuisine :

- déchets de jardin
- litières minérales pour les animaux
- couches culottes
- sacs d'aspirateur
- balayures

Comment récupérer les déchets de cuisine ?

- **Une poubelle adéquate** : la commune propose gratuitement des paniers aérés pour déchets de cuisine, ils sont disponibles gratuitement à la réception de la mairie dans la limite des stocks disponibles.
- **Sacs en papier obligatoires** : il est indispensable de garnir son panier aéré de sacs poubelles en papier. Ils sont vendus à l'épicerie de Bellevue (333, route de Lausanne). N'utilisez pas de sacs en plastique.



- **De la cuisine au conteneur** : lorsque votre sac en papier est plein, déposez-le dans le conteneur pour déchets de cuisine de la mini-déchetterie la plus proche. Attention, seules les mini-déchetteries de la crèche, du chemin des Limites, de la Roselière, de la Mojonne et du Coin-de-Terre proposent ou proposeront des conteneurs à déchets de cuisine.

Trois bonnes raisons de trier les déchets de cuisine ?

1. Ils contiennent jusqu'à 90% d'eau, brûlent mal et n'ont rien à faire à l'usine d'incinération.
2. Leur recyclage permet de produire du biogaz et du compost.
3. Leur valorisation coûte moins que l'incinération.

Nous vous remercions de votre attention et surtout de votre collaboration présente et future.



BOÎTE D'ÉCHANGE ENTRE PLAGISTES

Comme la mairie vous l'avait déjà fait savoir par l'intermédiaire de plusieurs de ses publications, suite à une suggestion émise par une plagiste l'an dernier, une « boîte d'échange de lecture » a été mise en place à Port Gitana avec l'arrivée des beaux jours. Cette boîte a été réalisée par les apprentis agents d'exploitation, sous la houlette de M. José Costa, responsable des bâtiments.



En me rendant à la plage et en interrogeant les baigneurs, c'est avec satisfaction que je me suis rendu compte que la plupart d'entre eux connaissaient l'existence de la boîte. Cependant, elle a été difficile à trouver pour certains d'entre eux. Cette « niche » a été installée sur le muret d'entrée de la plage, face à l'Auberge Gitana, de façon à protéger son contenu des embruns et permettre à ses utilisateurs d'échanger leurs livres et magazines sans déranger les vacanciers venus trouver calme et repos sur la plage.



Concrètement, à quoi sert cette boîte ? La Commune l'a mise à disposition afin de permettre aux plagistes d'y déposer leurs livres, magazines et journaux. Elle a pour but de favoriser le partage, de promouvoir l'échange et de limiter le gaspillage ! En espérant que ce concept trouve un écho favorable parmi les estivants.

Arrivée sur la plage Gitana, je m'avance vers des inconnus de tous âges, venus de près ou de loin. Je m'assieds à leurs

côtés et nous discutons du concept : « C'est une très bonne initiative de la Commune. Nous ne savions pas que c'était nous qui devions partager nos livres. Nous pensions que c'était la Commune qui en mettait à disposition. » « Je n'ai pas trouvé de lecture à mon goût, il n'y a que des *Arlequins*. » « Une superbe idée » « Ah bon c'est une cabane d'échanges ? Il faudrait rajouter un panneau bien visible pour que tout le monde puisse profiter de cette idée, et pourquoi ne pas y rajouter un peu de couleur à cette cabane en bois. Je verrais bien un bleu pétant, pour rappeler le lac ! » ou encore « Je viens de Paris et j'adore me reposer au bord de l'eau en ayant toujours un livre à portée de main. C'est une très belle initiative de la part de la Commune même si je connaissais déjà ce concept. En France, on en trouve même dans des centres commerciaux et galeries marchandes. Ce sont des associations de lecteurs amateurs qui s'en chargent. » C'est avec plaisir, surprise parfois, que j'ai recueilli l'avis des gens. Tous ont promis d'entretenir une relation avec cette boîte d'échange, et d'en parler à leur voisin de serviette.

Tania Spedaliero
Job d'été

HÔTELS À INSECTES ET NICHES À CHAUVES-SOURIS



Prochainement, la Commune de Bellevue installera plusieurs hôtels à insectes sur son territoire. Ils seront mis en place sur les sites classés « Nature en ville », favorisant la biodiversité, comme au centre du village ou dans le verger antique, là où la végétation est variée en termes de plantes pollinisatrices et où aucun pesticide n'est utilisé.

L'hôtel à insectes est un concept qui permet d'optimiser la présence d'insectes et d'araignées, précieux pour lutter contre les parasites des plantes et assurant leur pollinisation. Durant la belle saison, il peut servir de support à la ponte pour certaines espèces et pendant l'hiver, d'abri d'hibernation. L'on contribue ainsi à préserver la biodiversité locale. Parallèlement, l'intérêt pédagogique du projet n'est pas négligeable. Installer des hôtels aux abords du centre



scolaire est une jolie manière d'éveiller les enfants et les sensibiliser à la richesse de la faune (et de la flore alentour). Nous espérons attirer une grande variété d'insectes, grâce aux différents modules de l'abri : de la coccinelle au bourdon (essentiel à la survie des plants de tomates !).

De plus, lorsque vous levez les yeux et regardez sous les toits des bâtiments communaux, orientation sud, vous pouvez observer de petites boîtes qui devraient bientôt être habitées par des colonies de pipistrelles.

25 espèces de chauves-souris ont été observées dans le bassin genevois, 9 à Bellevue, ce sont toutes des espèces protégées et malgré cela, nombre d'entre elles sont devenues rares. La mise en place de nichoirs devrait grandement favoriser leur survie et leur reproduction. Pour vous tranquilliser, sachez que le régime alimentaire des chauves-souris se compose exclusivement d'insectes et qu'elles jouent ainsi un rôle écologique capital dans la régulation de ces populations (moustiques par exemple, mais aussi ravageurs des cultures).

Sources : www.gerbeaud.com; ge.ch

ECOGESTES - APPAREILS BUREAUTIQUES

Les grandes vacances sont aujourd'hui terminées. Après cette parenthèse enchantée, la vie de bureau a repris pour beaucoup d'entre nous. N'est-ce pas le moment de prendre de bonnes résolutions quant à nos habitudes à notre place de travail ? Voici quelques gestes simples que nous pourrions mettre en pratique au quotidien pour préserver l'environnement :

Pour commencer, quelques réglages à faire sur notre ordinateur.

Il nous faut d'abord ajuster la **luminosité de notre écran**, même si une luminosité suffisante est indispensable au confort de lecture, il n'est pas nécessaire qu'elle soit réglée au

maximum. Il est possible de réduire la consommation d'électricité de l'écran en réduisant son niveau de luminosité.

Puis, il nous faut programmer la mise en veille de la machine. Différentes veilles existent, à nous de choisir. L'**écran de veille** n'économise pas d'énergie, il évite simplement de laisser une image fixe sur l'écran. La **veille** met l'ordinateur en état d'économie d'énergie. L'écran s'éteint, mais l'ordinateur reste allumé. La machine continue de consommer entre 50 et 140W. La **veille prolongée** est proche de l'ordinateur éteint, c'est un mode conçu plus particulièrement pour les ordinateurs portables. Les documents et programmes ouverts sont enregistrés sur le disque dur, puis l'ordinateur se met hors tension. La consommation d'énergie est alors quasi nulle. Finalement, lors d'une veille **hybride**, l'ordinateur se met en basse consommation (5W). Les documents et programmes ouverts sont sauvegardés. Ce mode permet de rallumer l'ordinateur très rapidement, sans toutefois risquer de perdre des données en cas de coupure de courant.

Pendant la journée, à chaque pause, il faudra que nous pensions à bien éteindre l'écran de notre machine et nous essayerons de ne pas laisser branchés toute la journée des appareils qui ne fonctionnent pas, comme nos chargeurs !

Assurons-nous également que notre ordinateur, notre écran et nos autres appareils bureautiques sont bien branchés sur un bloc multiprises avec interrupteur pour que nous puissions les éteindre correctement lorsque nous quittons les affaires.

Et si nous profitons de la rentrée pour faire quelques achats électroniques ? Deux critères principaux sont à prendre en compte. D'abord, préférons les appareils qui fonctionnent sur le secteur plutôt qu'au moyen de piles. Puis, choisissons du matériel économe en énergie, respectant les labels Energy Star ou TCO !

Savez-vous quelle serait l'économie annuelle réalisée si 10 collaborateurs éteignaient leur ordinateur et leur écran pendant la pause de midi ? Environ 350 kWh après un an. Soit la consommation annuelle d'un lave-vaisselle (à raison de 280 cycles de lavage dans l'année).

Sources : blogsavoirvert.com ; écoGestes de Bellevue, juin 2012.





IL Y A 200 ANS : LE TERRITOIRE DE BELLEVUE DEVENAIT SUISSE PUIS GENEVOIS

En 2015, le canton de Genève fêtait son rattachement à la Confédération helvétique. Cependant, ce n'est qu'en 1816 que le canton est parvenu à remplir toutes les conditions fixées par la Suisse pour en faire partie intégrante et ce, grâce à l'annexion de notre territoire, entre autres.

Bien que le territoire belleviste ait dépendu de la commune de Collex-Bossy jusqu'en 1855, célébrons l'événement, cela fait 200 ans que Bellevue est Suisse, 200 ans aussi qu'elle est Genevoise !

Voici un rappel des faits : En 1798, Genève, alors indépendante, est annexée à la France en tant que chef-lieu du département du Léman. 15 ans plus tard, en 1813, suite à la défaite des armées napoléoniennes à Leipzig, les troupes autrichiennes libèrent la ville le 30 décembre et, le lendemain, la restauration de la République genevoise de l'Ancien Régime est proclamée. Rapidement, la République se tourne vers ses anciens alliés suisses et demande à entrer dans la Confédération. Suite à d'après négociations, c'est le 19 mai 1815 que le rattachement devient effectif. Genève doit cependant réunir deux critères importants avant de devenir Suisse : se doter d'une constitution cantonale (1814) et d'un territoire unique qui fait frontière commune avec la Confédération.

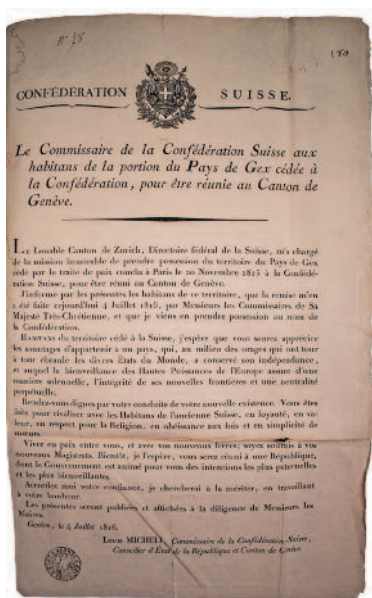
Le 20 novembre 1815, après 3 mois de discussions à Paris, la



Source : DHS, article « Genève »

France cède les territoires d'une portion du Pays de Gex à la Suisse. Il s'agit des « communes réunies » comprenant Meyrin, Collex-Bossy, Pregny, Grand-Saconnex, Vernier et Versoix.

Le 4 juillet 1816, Louis Micheli, Commissaire de la Confédération Suisse, et Conseiller d'Etat de la République et Canton de Genève, reçoit la mission du Directoire fédéral de prendre possession du territoire cédé par le traité. Le 9 octobre 1816, la Haute Diète ordonne à Louis Micheli de cesser ses fonctions et de faire l'immédiate remise de l'ancien Pays de Gex à la République de Genève.



FESTIVAL COUNTRY 4 ET 5 JUIN 2016

Pour la première fois à Bellevue, un festival Country s'est tenu les 4 et 5 juin derniers.

A cette occasion, plusieurs artistes connus dans le monde de la country nous ont fait le plaisir de venir performer.

De Doug Adkins qui nous a fait voyager dans les vallées du Montana à M. Soul venu du Canada, accompagné le dimanche de la pétillante Sabrina, en passant par le groupe Las Vegas pour un country traditionnel et Lilly West dont la voix chaude a accompagné les danseurs de line dance pour une démonstration. Sans oublier, bien sûr, les Mariotti Brothers qui ont enflammé la tente le samedi soir.



Tous les amateurs de musique country sont venus, santiago aux pieds, faire quelques pas de danse, manger un burger de viande de bison, flâner dans les stands accessoires, ou simplement écouter.

Malgré quelques gouttes de pluie le samedi soir, le temps a été plutôt clément et a permis aux Bellevistes de venir en famille le dimanche pour découvrir un monde que la plupart ne connaît pas.



Nous sommes ravis du succès qu'a rencontré cette manifestation et espérons que vous avez eu autant de plaisir que nous à y participer.



NOUVEAUTÉS AU CENTRE SPORTIF DE LA VIGNE BLANCHE

Depuis le mois de juillet, le centre sportif de la Vigne Blanche a mis en place un Street Workout et un fitness extérieur.



Les installations du Street Workout, proposées par un jeune Belleviste, soutenu par la

FASe (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle), permettent d'exercer des figures de force, d'équilibre et de souplesse.

Quant au fitness urbain, il s'agit d'une succession de machines aux noms évocateurs d'effort : marathonien, cavalier, surfer-tireur, twister hanches et d'autres qui sont à votre entière disposition, profitez-en !



Totalement gratuites, ces installations sont accessibles aux plus grands sportifs comme à ceux qui recherchent une pratique occasionnelle.

CINÉ GITANA 2016

Du jeudi 25 au dimanche 28 août, à l'occasion de sa troisième édition, Ciné Gitana a mis en avant l'univers d'Astérix et Obélix. Le festival a bénéficié d'une météo caniculaire en ce dernier week-end des vacances scolaires.

Les projections gratuites, sur un écran géant de 4 x 6 mètres monté sur le lac, ont été couronnées de succès. Jeudi, le film *Astérix et Obélix contre César* a réuni 200 spectateurs. Vendredi, *Astérix et les Vikings* a rassemblé 300 personnes puis, à 23h, 60 amateurs de péplum ont visionné *Pompéi*. Samedi, lors de la dernière soirée de cinéma, *Astérix et le Domaine des Dieux* a enchanté 300 spectateurs et 180 personnes ont visionné *Astérix et Obélix: mission Cléopâtre* qui clôturait le festival. Le nombre total des spectateurs s'élève à 1'040, soit un chiffre quasiment identique à celui de 2015.

De plus, au-delà des projections de films, le choix de la programmation de Ciné Gitana est toujours un prétexte à faire connaître une part de l'histoire de Bellevue aux habitants et aux intéressés de tous horizons. Ainsi, vendredi, le service cantonal d'archéologie a présenté le passé gallo-romain local. Samedi, l'association GENVA a proposé au public un exposé sur l'antiquité au cinéma.

Parallèlement, de nombreuses décorations et animations ont été mises en place parmi lesquelles :

- Une démonstration de forge à l'ancienne,
- de la musique celtique,
- des stands de jeux et objets antiques,
- une bourse aux BDs,
- 4 concours (dessin d'enfants, illustrations par l'EPAC, menhirs et déguisements).

Le bilan de la manifestation est très bon et les organisateurs et bénévoles vous remercient pour votre présence et votre enthousiasme.

Admirez à présent quelques-unes des photos prises lors de ce week-end, par Toutatis!





UNE FRESQUE DANS LE BÂTIMENT DES AIGLONS - PORTRAIT DE L'ARTISTE

Cet été, une surprise se prépare dans le bâtiment des activités parascolaires. En ce mois de juillet, dans le couloir du premier étage, l'air est dense, chargé de travail et d'odeurs de peinture. C'est ici que s'est installée une artiste-peintre pour qu'à leur retour de vacances, les enfants puissent découvrir une fresque créée spécialement pour eux et qui s'étend sur un pan de mur entier.

L'artiste derrière cette œuvre, c'est Véronique Rossier, une peintre, relookeuse, fana du bricolage et touche-à-tout (« sauf à la couture ! »).

Elle m'accueille avec un grand sourire et les yeux pétillants, puis me montre la maquette de l'œuvre, un crayonné sans couleur. Une multitude de détails, des personnages qui se bousculent, des fleurs et des notes de musique se mélangent joyeusement sur la petite planche. Chacun des détails a un lien avec l'école ou la commune de Bellevue.

Retour sur le mur, où de grands personnages commencent déjà à prendre de la couleur. « J'y vais couleur par couleur. Mais ça évolue tout le temps ! J'y vais à l'instinct. Ici, la couleur ne me plaît pas, je vais la changer plus tard. Mais ce n'est pas grave, ça fait une base de fond ; plus on met de choses, plus le tableau va vibrer. J'aime quand on voit les différentes couches, quand il y a de la matière, cela amène du volume et c'est ce qui donne l'émotion au tableau. »

Une fresque complexe, qui vibre et entre en résonnance avec la vie qu'il y aura bientôt à nouveau dans ce couloir.



L'artiste souligne l'importance du côté ludique du projet. « C'est une fresque colorée qui a beaucoup d'humour, les personnages sont fous, ce n'est pas une œuvre académique devant laquelle on ne fait que passer. J'ai envie que les gens s'arrêtent, qu'ils jouent avec elle. » D'ailleurs, l'œuvre appelle à cela : les élèves sauront-ils retrouver les petits aigles, inspirés par la mascotte communale de Buche, cachés au milieu des nombreux éléments de la fresque ?

Le dessin est aussi à l'image de sa créatrice, uneoureuse de la vie, passionnée par tout ce qu'elle entreprend, et qui ne s'arrête jamais de créer. Celle qui a commencé il y a quinze ans à peindre la chambre de ses enfants a évolué au gré de sa passion pour finalement inaugurer cette année son atelier à Chigny, près de Morges. Elle me confie que dès qu'elle a une idée, elle ne dort plus de la nuit. Cette année, mon défi est de finir une chose avant d'en commencer une autre, me dit-elle avec un sourire.

Quand je lui demande combien de temps cela lui prendra pour terminer la fresque, elle me répond qu'elle ne sortira pas de là avant que le tableau ne lui plaise. « C'est la priorité. Je veux donner le meilleur de moi. » Ce que le résultat sera, personne ne le sait encore : « C'est toujours une surprise, je suis toujours étonnée après coup de ce que le dessin est devenu. » Et à l'artiste de conclure : « Ce projet, c'est une jolie mise en scène, une aventure avec le mur. »

Karine Pfenniger
Job d'été

Pour en savoir plus sur Véronique Rossier :
www.veronikart.ch



Le dimanche 25 septembre 2016, de 10h00 à 15h00, se tiendra sous le préau couvert de l'école de Bellevue, le traditionnel Vide-grenier organisé par le Club des Bellevistes. Ce sera l'occasion pour les participants de se défaire de multiples objets encombrant leur cave ou leur grenier. Pour agrémenter ce bel événement, le Club des Bellevistes organisera pour vous une animation musicale de 11h00 à 14h00 avec le groupe Seven Art ainsi qu'une paëlla sur réservation.

Vous pouvez vous inscrire avant le 16 septembre soit par mail à l'adresse isabelpais@hispeed.ch, soit par sms uniquement au 076.616.80.17.

Le Club des Bellevistes vous attend donc nombreux et nombreuses et se réjouit d'ores et déjà de vous revoir.



PROMOTIONS 2016

Le vendredi 1^{er} juillet a eu lieu la fête des promotions qui a remporté, une fois de plus, un grand succès.

Les enfants de l'école primaire, les plus petits de la crèche ainsi que les Autorités communales ont défilé pour la première fois au son de la musique africaine. En effet, ce sont

des musiciens de l'association Tiim Baandi, accompagnés de quelques-unes de leurs danseuses, qui ont dirigé le cortège dans une ambiance enflammée !



Du côté des animations, du nouveau encore avec notamment le stand des auto-tamponneuses dont la file d'attente n'en finissait plus, ainsi que le mini par-

cours aventure qui a également beaucoup plu. Sans oublier les habituels carrousels, trampolines, balades à poney, mur de grimpe, pêche aux canards et karts à pédales, qui ont toujours autant de succès.

Les préventes de bons et une meilleure organisation ont rendu la file d'attente moins longue à la caisse ainsi que dans les divers stands de nourriture et de



boissons tels que hamburger, spécialités mongoles, wrap, crêpes, kebab, pâtisseries et cocktails, ce qui nous a permis de profiter plus tôt de la piste de danse !

Nous espérons que la fête vous a plu !

REMISES DE PRIX DE FIN D'ANNÉE

Chaque année la Commune de Bellevue est sollicitée par plusieurs écoles secondaires, pour récompenser les élèves bellevistes qui obtiendraient d'excellents résultats (min. 5) aux examens de diplôme ou de maturité.

Nous tenons à féliciter :

Lucas Sanchez, lauréat du Collège et Ecole de Commerce
André-Chavanne,
Laura Périat, lauréate du Collège Sismondi.

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur et de succès pour leur avenir.

RENTREE SCOLAIRE

Ce lundi 29 août 2016, c'est la rentrée scolaire. Pas moins de 323 jeunes bellevistes ont repris le chemin de l'école pour trouver une chaise et un pupitre dans l'une des 15 classes couvrant les degrés de la première à la huitième primaire.

Cette année, malgré l'augmentation du nombre d'élèves par rapport à l'an passé, le nombre de classes est resté identique. Toutefois, avec l'arrivée de familles migrantes sur le territoire communal, il y a eu l'ouverture dès mai dernier d'une seizième classe dite « classe d'accueil ». Celle-ci donne l'opportunité aux enfants allophones de bénéficier d'un enseignement intensif du français à mi-temps, l'autre mi-temps se déroulant dans une classe du degré correspondant à leur âge.

L'équipe enseignante au complet est composée de 24 personnes. Chacune d'elle occupe un poste soit de titulaire de classe, de maître-esse spécialiste en arts visuels, éducation physique, musique ou rythmique, de titulaire complémentaire, de titulaire en charge de soutien pédagogique ou de titulaire de classe d'accueil. Les départs de juin ont été compensés par deux nouvelles arrivées.

La direction d'établissement et toute l'équipe se réjouit de cette nouvelle année.

Bonne rentrée à tous.



TROC DE BELLEVUE

L'APEB organise le troc d'automne 2016 les 14 et 15 octobre.

vendredi 14 octobre de 15h30 à 19h :
dépôt et réception des articles que vous souhaitez vendre.

samedi 15 octobre de 9h à 12h
vente des articles.

samedi 15 octobre de 13h15 à 13h45
retrait des articles invendus et remboursement

Pour vous inscrire au troc et recevoir un numéro vous pouvez contacter :
Virginie Polla au 078 639 39 28
Heba Ezz El-Din au 076 360 30 36

ou envoyer un message à l'adresse de l'APEB -
ape-bellevue@gapp.ch - en indiquant votre nom,
adresse, numéro de téléphone et si vous êtes membre
de l'APEB.

SORTIE DES AÎNÉS 2016

Ce 25 mai 2016, par un matin de grand soleil, le rendez-vous était donné, à la Vigne Blanche, comme chaque année. Un café-croissant attendait les 130 aînés avant de monter dans les cars.

Cette année, le choix des organisateurs de l'excursion s'est tourné vers une journée placée sous le thème « zen et détente ». Parcourir « Les Jardins Secrets » à Vaulx sur les hauts d'Annecy, fut ressourçant et tout simplement enivrant. Que de petits jardins différents les uns des autres, chaque fontaine porte le prénom de l'un des petits enfants de la famille qui a créé et qui entretient ce lieu d'exception. Un vent de pays du sud souffle sur l'architecture des bâtiments, mauresque ou espagnole. La senteur des épices ainsi que les couleurs chaudes de tous ces petits patios différents les uns des autres nous invitent au rêve et à la méditation. Aucun bruit, si ce n'est les gargouillis de l'eau.

Après avoir été réchauffés au soleil de ce début d'été, nous sommes descendus au port d'Annecy.
Nous voici embarqués sur le bateau « La Libellule » pour une croisière d'été sur le lac, arrosée par un petit vin de la région mais aussi d'une fine bruine qui s'est invitée en ce milieu d'après-midi.

Retour au port avec un petit moment de quartier libre, puis départ en car en direction de Bellevue.

Cette journée sympathique a permis de nous retrouver comme chaque année à cette époque !
La bonne humeur était toujours au rendez-vous.

« ACTION BÉNÉVOLES BELLEVUE » - BENEDELLEVUE

Nous vous rappelons que la mairie est en tous temps intéressée à prendre les coordonnées des citoyen(n)es de Bellevue qui pourraient aider au transport de personnes devant se rendre à l'hôpital pour des soins, mais également chez le médecin ou le dentiste à Versoix, ou éventuellement pour des courses ou le coiffeur.

A votre bon cœur, même pour une fois par an, vous pouvez faire des heureux !

25^E EDITION DE LA MARCHÉ DE L'ESPOIR

**DIMANCHE 16 OCTOBRE 2016 –
DE 11H00 À 17H30**

Ne manquez pas le rendez-vous automnal qui se déroule chaque année sur le quai du Mont-Blanc à l'occasion de la Marche de l'Espoir.



L'association Terre des Hommes qui est l'organisatrice de cette manifestation propose cette année de soutenir un projet en faveur des enfants d'Amérique latine.

Le principe est simple, il suffit de s'inscrire au moyen d'un bulletin disponible sur le site www.marchedelespoir.ch, et de trouver un ou plusieurs parrains et marraines qui s'engagent à verser une somme d'argent pour chaque kilomètre parcouru. Tout le monde peut participer. Le départ officiel est donné à 11h00 sur le Quai du Mont-Blanc avec un lâcher de ballons, mais il est également possible de participer à toute heure de l'après-midi.

Tous les détails sont disponibles sur le site mentionné.

La commune de Bellevue s'associe à cette initiative en versant CHF 1.- par kilomètre parcouru à chaque enfant belleviste inscrit.

Venez nombreux.



AGENDA

SEPTEMBRE 2016 **Dimanche 25**

Vide-grenier, Club des Bellevistes, préau couvert, 10h-15h

OCTOBRE 2016 **Samedi 1^{er}**

Inauguration du tronçon remis à ciel ouvert du ruisseau du Marquet, route de Vireloup, 10h

Mardi 4

Séance du CM, 20h30

Samedi 8

Stage danse et percussions africaines, Tiim-Baandi, salle communale et foyer, 8h00-18h00

Samedi 15

Troc d'automne organisé par l'APEB, salle communale et foyer, 8h30-15h00

Lundi 24 au vendredi 28

Vacances scolaires d'automne

Dimanche 30

Passage à l'heure d'hiver

NOVEMBRE 2016 **Mardi 1^{er}**

Séance du CM, 20h30

Samedi 5

Soirée country, Black Eagle Line Dance, salle communale et foyer, 19h00-2h00

Jeudi 17

Ramassage des déchets encombrants

Samedi 19

Journée jeux, Tous en jeux, Aiglons

Samedi 19

Concert-spectacle, Harmonie de Genthod-Bellevue, salle communale et foyer

Dimanche 27

Votation populaire

Mercredi 30

Fondue des aînés

DÉCEMBRE 2016 **CALENDRIER DE L'AVENT**

organisé par le Club des Bellevistes

Vendredi-samedi-dimanche 2-3-4

Marché de Noël, Association des Artisans, salle communale et foyer

Vendredi 9

Fête de l'Escalade, salle communale et foyer, 19h00-2h00

Mardi 22

Fête de Noël, école de Bellevue, 19h00

Lundi 26 au vendredi 6 janvier 2017

Vacances scolaires de Noël et Nouvel An

Mairie de Bellevue

Route de Lausanne 329

CP 44 - 1293 Bellevue

Tél. 022 959 88 20 - Fax 022 959 88 21

info@mairie-bellevue.ch

technique@mairie-bellevue.ch

dd@mairie-bellevue.ch

cm@mairie-bellevue.ch

manifestations@mairie-bellevue.ch

www.mairie-bellevue.ch

Retrouvez ce journal

sur notre site sous

«Publications»



Heures d'ouverture de la réception

- lundi, mardi de 13h30 à 16h30
- mercredi de 9h00 à 13h00
- jeudi de 13h30 à 19h00
- vendredi fermé

Liens et numéros pratiques:

www.bellevue-beach.ch

www.gazette-bellevue.ch

Garderie Les Ticoquins:

garderie.ticoquins@gmail.com

Crèche Les 4 Saisons:

022 758 06 36

info@crecheles4saisons.ch

Ecole de Bellevue:

022 959 75 47

Bibliothèque:

022 959 75 47

Ramoneur officiel pour Bellevue:

M. J.-P. Bourqui

022 784 29 28

Transvoirie (questions liées aux levées des déchets): 022 306 15 15

GIAP (activités parascolaires): 079 909 51 34

Le journal communal est préparé et édité par la Commune de Bellevue.

Il paraît quatre fois par an, en mars, juin, septembre et décembre.

La rédaction invite les associations communales qui souhaiteraient publier des informations dans le journal, à transmettre leurs textes au minimum un mois avant la parution à l'adresse: info@mairie-bellevue.ch.

Graphisme et impression: Imprimerie LENZI

Imprimé à 1350 exemplaires sur papier 100% écologique.

